

PRIX
Econofides
acver.fr/prixeconofides

Les étapes du concours

Le *Prix Econofides* est un concours d'économie auquel les élèves peuvent se présenter individuellement ou bien dans un groupe de 6 élèves maximum. Il se déroule en 3 étapes :

- **Étape 1** : un quiz de découverte des thèmes
- **Étape 2** : une argumentation problématisée
- **Étape 3** : un podcast audio

1ère étape, du 7 novembre au 11 décembre 2022 : Le professeur référent inscrit les élèves et les groupes. Ces derniers ont la possibilité de réaliser un quiz en ligne pour découvrir les thèmes.

Ce quiz sera accessible sur la page dédiée du [site académique de l'académie de Versailles](http://site.academique.de.lacademie.de.versailles). Il est possible de le réaliser plusieurs fois consécutives, individuellement ou en groupe. Ce quiz n'est pas sélectif, il est juste destiné à aider les candidats à mieux cerner les thèmes proposés, à les inspirer dans le choix du sujet et de la problématique. Il doit notamment susciter l'intérêt des candidats pour certains sujets et les aider à éviter le hors-sujet !

2^e étape, du 3 janvier au 17 février 2023 : L'élève ou le groupe élabore un document écrit présentant une argumentation problématisée.

Cette argumentation problématisée doit présenter explicitement une problématique qui s'inscrit dans l'un des 3 thèmes proposés ainsi qu'une réflexion structurée permettant de traiter la problématique. Cet exercice doit reposer sur des arguments constitués par des éléments théoriques, des exemples ou encore des données statistiques. **Les 3 thèmes proposés pour cette édition sont les suivants :**

- Économie de la culture
- Économie des inégalités
- Croissance et environnement



Le texte ne doit pas excéder 5500 caractères espaces compris. Des règles de forme sont à respecter : police Arial, taille 12, interligne 1,15. Le document doit être remis au format PDF. Ce document peut comporter jusqu'à 4 graphiques ou illustrations mentionnant leurs sources. La dénomination du fichier doit être sous la forme :

- Productions individuelles : NOM-Prénom-Niveau de la classe-Lycée-Commune
- Par exemple : DUPONT_Camille_1^{ère}8_Lycée Rameau_EconofidesCity
- Productions de groupe : GROUPE1_Niveau de la classe_Lycée_Commune
- Par exemple : GROUPE 1_1STMG_Lycée Rameau_EconofidesCity

Les fichiers seront à déposer sur la page dédiée du site académique.

Un **jury présidé par Madame la Rectrice de l'académie de Versailles** et composé, notamment, d'inspecteurs et d'enseignants évaluera les argumentations problématisées. Les participants et participantes qui ont réussi la seconde étape seront informés qu'ils pourront passer à la troisième étape fin mars.

3^{ème} étape, du 3 avril au 21 avril 2023 : l'élève ou le groupe réalise un podcast présentant l'argumentation problématisée en se fondant sur le texte précédemment remis.

La durée du podcast est de 2 minutes minimum à 5 minutes maximum. Le fichier doit être sous la forme WAV ou MP3 et ne doit pas dépasser 100mo.

Les fichiers seront à déposer sur la page dédiée du site académique. Une autorisation de droit à la voix sera transmise aux élèves qui devront la remplir et la signer, s'ils sont majeurs, ou la faire remplir et signer par leurs parents ou représentants légaux s'ils sont mineurs. Cette autorisation sera nécessaire pour rendre possible la valorisation des podcasts sur le site de l'académie et leur éventuel ajout dans les ressources *Econofides*.

Un **jury présidé par Madame la Rectrice de l'académie de Versailles** et composé, notamment, d'inspecteurs, d'universitaires et de personnalités du monde économique évaluera les podcasts. Les participants et participantes lauréats de la troisième étape seront informés à partir du **18 mai 2023**.



Vous trouverez toutes les informations détaillées dans le règlement du concours.

Bonne chance à tous !